



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Pacte rural de la MRC d'Abitibi : 133 298 \$ pour soutenir 14 projets

AMOS, LE 29 JUIN 2016 – La Municipalité régionale de comté (MRC) d'Abitibi est heureuse d'annoncer qu'elle soutiendra financièrement 14 projets pour l'année 2016-2017, représentant un montant de 133 298 \$. Cette somme totalise donc un investissement global de 758 148,29 \$ en projets sur le territoire.

Projets retenus

Le comité de pilotage a sélectionné au total 12 projets locaux et 2 projets territoriaux qui bénéficieront du Pacte rural 2016.

PROMOTEURS	NATURE DU PROJET	AIDE ACCORDÉE
Projets locaux		
Maison des Jeunes Le Kao	Un abri pour tous	2 525,00 \$
Municipalité de La Corne	L'envolée d'outardes	12 392,00 \$
Municipalité de Landrienne	Centre Multi Loisirs	16 350,00 \$
Municipalité de Launay	Jardin mixte intergénérationnel	1 780,00 \$
	Centre de mise en forme	6 888,00 \$
Municipalité de Preissac	Cantine mobile	20 000,00 \$
Municipalité de Saint-Dominique-du-Rosaire	Parc Amédée-Dionne	8 020,00 \$
Municipalité de Saint-Félix-de-Dalquier	Modification au casse-croûte du Complexe sportif	7 500,00 \$
	Infrastructure pour spectacle	10 000,00 \$
Municipalité de Saint-Marc-de-Figuery	Gym intérieur	2 590,00 \$
	Parc Familles chemin du Boisé	20 000,00 \$
Municipalité de Saint-Mathieu-d'Harricana	Cibles de qualité au sentier de tir à l'arc	253,00 \$
Projets territoriaux		
Résidences Pygmalion	La Maison des petits bonheurs	20 000,00 \$
Table de concertation de La Motte	Infrastructures pour La Route du Terroir	5 000,00 \$

Ces projets devaient viser au moins un des champs d'intervention prioritaire suivants :

- Mettre en valeur nos ressources naturelles (agricole, forestières et hydriques) comme moyen de diversification économique;
- Conserver et mettre en valeur la culture et le patrimoine des différents milieux;
- Développer le potentiel touristique du territoire comme diversité économique;
- Favoriser la qualité de vie du citoyen et son accès aux services en milieu rural;
- Développer le sentiment d'appartenance comme moyen de rétention et d'attraction;
- Stimuler le développement territorial pour l'embauche et la formation des agents de développement local;
- Favoriser l'accès aux réseaux de communications et/ou leur consolidation.

Le Pacte rural participera également au maintien de 13 postes d'agent de développement local dans les municipalités du territoire pour un montant de 74 500 \$ ainsi qu'au maintien du Fonds local d'initiatives collectives (FLIC) pour un montant de 12 000 \$.

Le Pacte rural

Le Pacte rural de la MRC d'Abitibi consiste à promouvoir le renouvellement et l'intégration des populations, à favoriser la mise en valeur des ressources humaines, culturelles et physiques du territoire, à assurer la pérennité des communautés rurales, à maintenir un équilibre entre la qualité de vie, le cadre de vie, l'environnement naturel et les activités économiques.

- 30 -

Source : Jenny-Lee Falardeau
Agente de communications
MRC d'Abitibi
819 732-5356, poste 210
jennylee.falardeau@mrcabitibi.qc.ca

Information : Sonia De Longchamp
Agente de développement territorial
MRC d'Abitibi
819 732-5356, poste 211
sonia.delongchamp@mrcabitibi.qc.ca